

Ecole maternelle du cèdre
178 rue de la Croix Boussay
78 410 Bouafle
0780406t@ac-versailles.fr
Tel : 01 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 9 novembre 2021

1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021/2022

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00 avec les personnes présentes :

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Personnel enseignant :

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mme TOUSSAINTE (adjointe)
- Mr BARILLER (adjoint)
- Mme SOULEZELLE (adjointe)
- Mme BIGORRE (adjointe)
- Mme KALOUPACHI (enseignante spécialisée)

- Absent excusés : Mr COMBRES (adjoint), 50%

Atsem :

- Mme REYES

Représentants de la municipalité :

Mme OLIVIER
Mme JEGOU-GERGAUD

Représentants des parents élus :

- Mme ESKENAZI
- Mme LEGER-NARDON
- Mme CERDEIRA
- Mme DUVALLET

Nous vous informons que ce compte-rendu sera disponible en ligne sur le site internet de Bouafle pour faciliter votre lecture

www.bouafle.fr

- 1. Organisation de l'école**
 - **Présentation des classes et de l'équipe éducative**

102 élèves fréquentent l'école maternelle du Cèdre. L'école compte 4 classes, réparties comme suit :

- Une classe de Petite Section de 26 élèves, enseignante Anne Lehmann-Martin (remplacée le vendredi par Mr Quentin Bariller), ATSEM Brigitte Chevalier.
- Une classe de Petits-Moyens de 25 élèves, enseignante Hérina Toussainte, ATSEM Delphine Ollivier.
- Une classe de Moyens-Grands de 25 élèves, enseignants Nicolas Combres (les jeudi et vendredis), et Quentin Bariller (les lundis et mardis), ATSEM Emmanuelle Reyes
- Une classe de Moyenne et Grande Sections de 26 élèves, enseignantes Camille Bigorre et Catherine Soulezelle Un poste d'Atsem a été crée et c'est Mme Fazia Tefil qui a été nommée.
- Gaëlle Billon-Savignac, AESH (Accompagnant des élèves en situation de Handicap) travaille 15h par semaine dans la classe de MS/GS1. Elle exerce le reste de son service (24h/semaine) à l'école élémentaire).

Une mission de service civique est toujours proposée sur l'école, mais la seule candidate qui s'est présentée avait moins de 18 ans et ne pouvait prétendre à remplir une mission auprès des services de l'Éducation Nationale.

- Les élections de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021, par correspondance. Le taux de participation a été de 46,32%.
Ont été élus en qualité de titulaires : Alexandra Léger-Nardon (PS/MS), Hélène Cloâtre (MS/GS2), Emilie Eskenazi (MS/GS1), Julian Pourchet (PS).
Ont été élus en tant que suppléants : Erika Maret (PS/MS), Jennifer Sachet (MS/GS2), Mélanie Duvallat (MS/GS1) et Marion Couty (PS)

Les parents élus peuvent être contactés à l'adresse suivante : delegue.mater.bouafle@gmail.com

Les **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont proposées aux enfants de l'école de 16h30 à 17h30. Elles consistent en des actions de soutien pour des difficultés ponctuelles ou persistantes repérées par les enseignants. Les APC peuvent aussi permettre de mettre en place des projets pédagogiques qui concernent tous les enfants d'un niveau, comme par exemple pour des projets de phonologie ou encore de compréhension de lecture, comme cela avait été proposé l'année dernière. Les heures d'APC peuvent aussi être consacrées à l'évaluation individuelle, comme dans le cadre du protocole « pour une entrée sécurisée au CP ».

- **La sécurité**

- I. Le protocole sanitaire de niveau 2 (jaune) est toujours en vigueur dans notre école. Les brassages sont donc toujours strictement limités. Les récréations sont échelonnées en 2 fois 2 groupes : les classes de Petits et de Petits/Moyens et les 2 classes de Moyens/Grands.

L'organisation de la cantine continue d'être impactée : les enfants partent exceptionnellement plus tôt le midi (11h30 contre 11h40 habituellement).

Si un cas positif est déclaré dans une classe, tous les élèves de cette classe sont considérés comme cas contact et doivent être confinés. Les élèves bénéficient alors de l'enseignement à distance, comme cela s'est produit en début d'année.

Si un enseignant est absent et qu'il n'est pas remplacé, la directrice ferme la classe et n'accueille que les enfants dont les parents ne peuvent pas en organiser la garde. Les enfants sont alors répartis dans les autres classes, par niveaux identiques, dans le respect maximal des groupes définis par la cantine et dans la limite d'un effectif raisonnable. Une attestation sur l'honneur des 2 parents est alors obligatoire.

L'école s'est trouvée contrainte à plusieurs reprises de fermer des classes, en raison de cas positif dans une des classes et aussi en raison d'enseignant non remplacé. La Mairie s'est mobilisée pour essayer de trouver des solutions (mobilisation du personnel périscolaire) mais l'Inspection Académique n'a pas pu valider la proposition, cette possibilité ne pouvant être envisagée qu'en cas de grève.

L'organisation des apprentissages continue, comme l'année dernière, d'être impactée.

- II. Le plan Vigipirate renforcé.

Pour renforcer la sécurité, un agent des services techniques se tient chaque matin à l'entrée de l'école afin de s'assurer qu'aucun véhicule n'enfreigne les restrictions de circulation des voitures aux horaires d'ouverture de l'école.

III. Les exercices de sécurité.

Un exercice incendie a été proposé le vendredi 24 septembre 2021 en simultané avec l'école primaire.

Le PPMS a été mis à jour comme chaque année au mois de septembre. Un exercice PPMS intrusion aura lieu le lundi 15 novembre 2021. L'exercice aura lieu entre 9h et 12h et n'excèdera pas 20mn. La posture « se cacher » sera privilégiée. Les familles seront informées des modalités de cet exercice.

2. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement type des écoles du département des Yvelines. Ce règlement type, dans son entier, est consultable sur le site de l'académie de Versailles. Lecture par Mr Bariller et approbation du règlement intérieur par l'ensemble des participants.

Charte de la laïcité. La charte est affichée à côté de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dans le couloir près du bureau de direction.

Le règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité seront avisés par les parents pour être signés dans les cahiers de liaison.

3. RASED

Le **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) peut être sollicité par les enseignants pour des observations, des concertations et des prises en charge d'élèves. Le réseau peut aussi intervenir à la demande des parents (antenne d'Ecquevilly 01 34 75 01 42). Nous accueillons cette année une nouvelle psychologue scolaire : Mme Corinne Arnoud ainsi qu'une enseignante spécialisée à dominante rééducative, Mme Michèle-Laure Kaloupschi, (maître G). Agnès Thomas, enseignante à dominante pédagogique (maître E) complète l'équipe du Rased. La commune participe au financement de ce dispositif, comme les autres communes de cette antenne (Chapet, Ecquevilly, Flins sur Seine) et à hauteur du nombre d'élèves scolarisés. En début d'année, les Mairies ont été sollicitées pour permettre l'équipement informatique des enseignants, nécessaire à l'amélioration de la prise en charge et du suivi des élèves en difficulté.

4. Projet d'école

3 axes retenus à partir des évaluations de fin de cycle et en partenariat avec l'école élémentaire :

- **Structurer le langage oral et écrit :**

Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent.

Se préparer à lire et à écrire en développant la conscience phonologique (apprendre à écouter, à articuler, à mémoriser ...)

Ces actions sont menées quotidiennement dans les classes.

Améliorer la compréhension par la fréquentation de textes dans des situations variées : heure du conte, fréquentation de la bibliothèque municipale, conteurs professionnels, venue de compagnies de théâtre en lien avec le projet d'école...

Chorale d'école.

Ces actions sont pour beaucoup impossibles à poursuivre dans le cadre du protocole sanitaire. Olivier Navarro, le bibliothécaire ne peut pas accueillir les classes à la bibliothèque de Bouafle pour le moment. Il vient donc dans notre école tous les vendredis après-midi et se rend dans chacune des classes de Moyens et de Grands afin de lire des livres aux enfants. Le prêt des livres est pour l'instant suspendu.

- **Améliorer les compétences des élèves en influant sur le climat scolaire :**

Construire des référents culturels communs et réutilisables au cours de la scolarité. Harmoniser et échanger sur les pratiques.

Réaliser des projets communs en coopérant (décloisonnement inter-niveaux le mardi matin, décloisonnement en sciences et en mathématiques Aménagement du temps de récréation pour responsabiliser les élèves et les inciter à partager, échanger, coopérer.

Favoriser la continuité et les échanges inter-cycles autour de projets communs.

Cet axe est lui aussi très malmené par les exigences du protocole sanitaire qui empêche le mélange des classes.

- **Consolider la relation école/famille pour favoriser les apprentissages :**

Accueillir chaque parent et chaque enfant pour favoriser l'adaptation, répondre aux questionnements.

Instaurer un climat de confiance entre les différents partenaires de l'école par des manifestations permettant les échanges et améliorant la communication.

Le projet d'école est approuvé et adopté par l'ensemble des personnes présentes.

Les enseignants vont préparer le nouveau projet d'école. Les axes principaux du précédent projet seront toujours d'actualité et s'inscriront dans le nouveau Projet Académique qui a été diffusé dans les écoles :

Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages.

Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages.

Objectif 2 : Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement

Objectif 3 : Accompagner le parcours des élèves

Axe 2 : Des collectifs apprenants engagés.

Objectif 4 : S'évaluer pour éclairer et orienter l'action.

Objectif 5 : Stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences

Objectif 6 : Oser ensemble

Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation.

Objectif 7 : Accélérer les succès des territoires.

Objectif 8 : Contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour vivre ensemble

Objectif 9 : Cultiver des lieux et des « Tiers-lieux » apprenants.

Objectif 10 : propre à chaque école.

Des actions sur la lecture seront mises en place (quart d'heure de lecture, presse...). Un projet de ludothèque est envisagé.

Les enseignants expriment le souhait de travailler sur de nouveaux thèmes. Un volet sur l'écologie et le développement durable sera étudié. Les différents partenaires de l'école (inspection, mairie, associations...) seront consultés et mis à contribution.

Les parents sont informés que le projet d'école actuel est à leur disposition pour lecture, sur demande.

Les enseignants tiennent à remercier l'association « les amis des écoles ». L'association organise tout au long de l'année des manifestations permettant le financement de différents projets mis en place sur l'école. Beaucoup d'événements n'ont pu avoir lieu lors de l'année scolaire dernière en raison du confinement et de la situation pandémique et l'association continue d'en souffrir. L'association a besoin d'adhérents et de bénévoles actifs, n'hésitez pas à vous manifester pour apporter votre aide. lesamisdelecoledebouafle@mail.com

« Les Amis de l'école » ont mis à disposition de l'école maternelle les crédits prévus qui n'avaient pas été utilisés pour les sorties scolaires afin d'acheter du matériel de cours et de motricité (vélos, ballons...).

Le Père Noël devrait passer cette année. Nous espérons que la kermesse pourra avoir lieu au mois de juin.

Nous remercions donc sincèrement l'association des Amis de l'école et la Mairie sans qui ces événements (fêtes, sorties, animations...) ne pourraient avoir lieu **gratuitement** pour les familles.

5. Coopérative scolaire

Un appel au don pour la coopérative scolaire sera lancé prochainement. Nous remercions déjà les familles qui souhaiteront y participer. Les sommes récoltées permettent de financer les dépenses qui n'ont pas pu être prévues au moment des commandes financées par la Mairie. Projets, évènements, matériel pour fabrication d'objets...etc...

6. Modalités de communication parents/enseignants.:

- Les réunions de rentrée ont eu lieu de façon échelonnées pour éviter le brassage des populations.
- La communication par mail a été privilégiée en ce début d'année. Les cahiers de liaison seront cependant remis en place pour la diffusion et la signature de certains documents. Veillez à signer tous les documents qui vous seront remis.
- Au cours de l'année, les enseignants reçoivent individuellement les parents qui en font la demande.
- Cahier de suivi des apprentissages pour chaque élève renseigné tout au long du cycle. Les parents des élèves de Grande Section se verront remettre en fin d'année une synthèse des acquis de fin de maternelle.
- Cahier de vie propre à chaque classe afin de favoriser la liaison école-famille. La classe de MS/GS 1 utilise le blog de l'école, mis en place au début du confinement de mars 2020. Lorsque des confinements sont nécessaires, le blog est utilisé pour mettre en place l'enseignement à distance.
- Les délégués de parents sont des intermédiaires très utiles : delegue.mater.bouafle@gmail.com

7. Travaux réalisés, en cours et à venir.

- Le couloir du bâtiment 2 a été intégralement rénové grâce à la pose d'un nouveau revêtement.
- Des tableaux à craies seront installés dans la cour de récréation.
- Le toner de la photocopieuse doit être changé.
- Les travaux du nouveau dortoir sont en cours. Ils ont fortement impacté les entrées et sorties des 2 classes du bâtiment 1 : nous remercions les parents de s'être montrés compréhensifs vis-à-vis des contraintes imposées et des changements d'organisation de dernière minute.
De nouveaux lits mezzanines ont été achetés et mis en place dans l'actuel dortoir pour permettre d'y accueillir les enfants de Petite Section.
La mise en route du chauffage a été retardée dans le bâtiment 1, le nouveau chauffagiste est heureusement intervenu rapidement à la demande de la Mairie afin que les enfants puissent être accueillis dans des conditions confortables.
Les fortes pluies de la dernière semaine d'octobre, la percée du mur de l'école qui donne sur le nouveau couloir et la suppression des gouttières pour la création du nouveau toit ont provoqué des inondations dans le bâtiment 1 qui ont nécessité l'intervention immédiate des services techniques (aidés par les Atsems et la directrice). Des travaux ont eu lieu pendant les vacances de novembre afin que cet incident ne se reproduise pas.
- Des travaux concernant la cantine commenceront en avril 2022.
Les parents demandent à participer à la commission des menus et souhaitent pouvoir se rendre à la cantine sur le temps du repas.
- Des travaux d'amélioration énergétique sont également prévus.

Dates des prochains conseils d'école :

Mardi 15 février 2022

Vendredi 17 juin 2022

Séance close à 21h

Présidente de séance
Mme Lehmann-Martin

Secrétaire de séance
Mr Bariller